

Attestation d'Aptitude à la Manipulation des Fluides Frigorigènes – Catégorie A1



Intervenants et installateurs de systèmes frigorifiques

N° de fiche à venir.



Objectifs de la formation :

- Connaître la réglementation et les enjeux environnementaux relatifs à l'utilisation des fluides frigorigènes dont les hydrocarbures.
- Maîtriser les opérations de mise en service, de maintenance et d'exploitation des systèmes utilisant des fluides frigorigènes (climatisation, frigo, etc.)
- Se préparer au passage de l'attestation d'aptitude à manipuler les fluides frigorigènes

Tous les détails au verso →



Public

Intervenants et Installateurs
de système frigorigène



Effectifs

8 personnes maximum
par session



Prérequis

Savoir lire, écrire et compter
en Français



Durée et Horaires

4,5 jours (32,25h)
8h30-12h et 13h30-17h
Accessible en 15 jours



Validation

Attestation d'aptitude
délivrée après réussite
aux évaluations



Animateur

Formateur spécialisé en
génie climatique



Moyens

Vidéo projection
Matériel de formation
Bancs pédagogiques



Méthodes pédagogiques : Alternance de théorie et de pratique, méthode interactive.



Handicap : Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap
Contactez-nous pour plus de renseignements



Tarifs et Financements : Nous consulter



% de Réussite (à venir)



% de Satisfaction (à venir)



Déroulé de la formation

Manipulation des Fluides Frigorigènes

Intervenants et installateurs en Catégorie A1



Un test de positionnement sera proposé en début de formation pour pouvoir adapter la formation aux participants

Module 1 : Théorie

- Fluides frigorigènes : règlementations, Incidence sur l'environnement et fluides de substitution
- Thermodynamique élémentaire et cycle frigorifique
- Contrôles : étanchéité, mise en service, période d'interruption, entretien, réparation ou en fonctionnement
- Gestion écologique du système et du fluide frigorigène (installation, entretien, réparation ou récupération)
- Composants : installation, mise en service et entretien (compresseurs, évaporateurs, détendeurs, condenseurs, tuyauterie et autres composants)
- Utilisation, gestions et règles de sécurité des fluides frigorigènes de type hydrocarbures.

Module 2 : Pratique

- Utiliser le matériel et l'outillage et se raccorder sur une installation
- Contrôle d'étanchéité, mise en service, détection de fuite et contrôles de fonctionnement
- Réglages composants et des organes de sécurité ...)
- Récupération des fluides frigorigènes et des huiles de compresseur
- Rédaction de la fiche d'intervention (Cerfa) et du Bordereau de Suivi des Fluides frigorigènes (BSFF sur Trackdéchets)
- Manipulation de fluide frigorigènes de types hydrocarbures

Evaluation des compétences et des connaissances

Epreuve théorique (1h15) : Questionnaire à Choix Multiple (QCM) et Exercice sur diagramme enthalpique

Epreuve pratique (3h00) : Intervention individuelle sur une installation réelle : mise en service, contrôles, récupération et brasage, réglage et récupération d'huile, calcul de charge d'hydrocarbures, analyse de risques.

Les candidats doivent se présenter en formation et à l'épreuve avec : une pièce d'identité, une tenue de travail adaptée, des EPI (gants, lunettes et chaussures de sécurité, vêtements antistatique).

L'attestation d'aptitude sera délivrée après traitement administratif si le candidat a réussi les 2 épreuves d'évaluation.

NB : L'article R543-106 du Code de l'environnement définit les diplômes équivalant à une Attestation d'Aptitude. Le lien suivant établit la liste des diplômes en question : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000020151224>

Règlementation :



Articles R543-75 à 123 du Code de l'environnement : utilisation des fluides frigorigènes en France.

Arrêté du 21 novembre 2025 : Attestation de capacité de l'entreprise

Arrêté du 21 novembre 2025 : Attestation d'aptitude du technicien



Métiers et débouchés :

Techniciens en froid et/ou climatisation. Intervenants et installateurs de systèmes utilisant des fluides frigorigènes.